

Dialogue

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **21 (1994)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les étrangers en Suisse

Les lettres publiées dans la «Revue Suisse» 1/94 sur le thème «Les étrangers en Suisse» ont provoqué de votre part de nombreuses réactions. Nous en publions quelques-unes qui sont représentatives du courrier reçu. Nous mettons ainsi un terme à ce débat parce que nous avons également reçu des lettres concernant d'autres thèmes.

La rédaction

Comment peut-on avoir des idées aussi racistes quand on est soi-même un étranger là où on vit? Les Suisses ne sont tout de même pas une race spéciale que le monde entier attendait. Précisément de la Part des Suisses de l'étranger, je me serais attendu à davantage de compréhension et de solidarité à l'égard d'autres étrangers.

Barbara Merki, GR-Chania

L'arrogance et l'égoïsme avec lequel mes chers compatriotes un peu bornés considèrent les étrangers est pour moi une énigme. L'un d'entre eux a-t-il choisi de naître en Suisse? Moi, par exemple, je suis reconnaissant d'y être né. Tous les êtres humains qui ont vécu dans des régions frappées par la guerre ou la misère méritent notre compassion et notre aide dans tous les cas où cela est nécessaire.

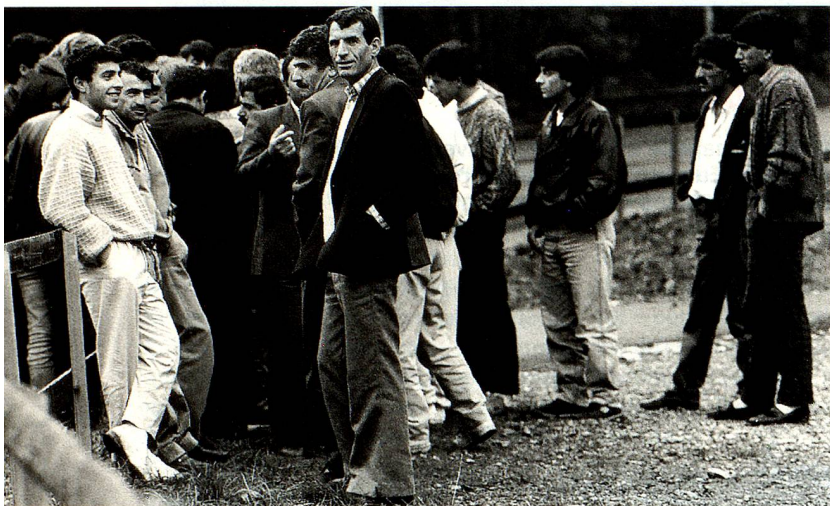
Heidi Gulatee, Can-Montréal

Les lettres de lecteurs m'ont fait perdre les illusions que j'avais, à savoir que les Suisses de l'étranger seraient à même – grâce à leur propre expérience dans un pays étranger – de faire des propositions propres à faire avancer le débat sur l'intégration.

Pierre-Alain Blanc, D-Munich

Moi aussi, je suis Suisse à cent pour cent et je suis fière de l'être. J'ai vécu dans différents pays et, en tant qu'étrangère, je n'ai jamais subi de discriminations. Pourquoi les étrangers vivant en Suisse ne devraient-ils pas jouir du même respect?

Margrit Schneebaum, Isr-Tel-Aviv



Dans quelle mesure la Suisse doit-elle être ouverte à l'égard des étrangers? Cette question a provoqué chez les lecteurs de la «Revue Suisse» des réactions contradictoires.
(Photo: Keystone)

Dans leurs lettres, certains lecteurs vivant loin de la Suisse semblent avoir oublié une chose: à savoir que les Suisses de l'étranger sont eux aussi des étrangers dans le pays qui les a accueillis.

Wolfgang Urbantschisch, A-Graz

La plupart des lettres de lecteurs parues dans le no 1/94 m'ont frappée. Si les opinions qui y sont exprimées devaient être représentatives des Suisses et Suisses de l'étranger, je me gênerais. Je considère comme particulièrement affligeant que l'on avance même des arguments qui ont des relents de racisme et que l'on représente le «Suisse moyen» – mais que signifie donc ce terme? – comme un être exceptionnel, qui est supérieur aux autres.

Verena Kuhn, B-Bruxelles

C'est avec une certaine stupeur que j'ai constaté la xénophobie d'un certain nombre de mes compatriotes. J'avais toujours pensé que le privilège de la Suisse était de faire vivre ensemble des gens de confessions et de cultures différentes et que sa vocation était celle d'un trait d'union. Ne sommes-nous pas fiers de ce que la Suisse ait pu être autrefois le refuge des exilés?

Cécile Blanc, F-Saint-Genis-Laval

Mes félicitations à vos lecteurs! Le monde entier lutte contre le choc provoqué par la renaissance du nationalisme, le mépris croissant des droits de l'homme, les guerres (civiles) provoquées par le chauvinisme et les incendies meurtriers dus au racisme. Ces lettres de lecteurs d'une insolence sottise sont un nouveau coup bas. Je ne m'attendais pas à autant d'ignorance et d'égoïsme helvétique chez des gens qui savent par expérience ce que c'est que d'être un étranger.

Andrea Dahli, D-Hamburg

Les articles parus dans l'édition en question de la «Revue Suisse» étaient très objectifs; ils n'étaient favorables ni aux idées de la droite, ni à celles de la gauche. Moi-même, j'aime mon pays, avec tous ses avantages et ses désavantages. Cela ne signifie pas pour autant que je crie au scandale quand je vois une tête sortir d'un drapeau suisse déchiré.

Rolando Casanova, Ouganda-Kampala

Je constate avec étonnement que «nous», les Suisses de l'étranger, paraissions être situés plus à droite et être plus conservateurs que les Suisses eux-mêmes.

K. Müller, Irl-Gainstown

Europe: déficit démocratique?

Il est certain que le processus de l'intégration européenne ne peut ni être arrêté, ni être accéléré par des votations. Les Accords de Maastricht et l'Union européenne sont désormais entrés en vigueur. Il ne faut pas oublier que cela a été rendu possible surtout par des décisions des parlements et non par des votations populaires. En tant que «vétérans» parmi les Suisses de l'étranger, je me demande souvent si les Suisses de l'intérieur qui déplorent le non de la Suisse à l'EEE connaissent suffisamment les conditions politico-administratives dans les pays de l'UE... Lors des difficultés rencontrées au moment de la ratification des Accords de Maastricht, nombreux ont été les politiciens et journalistes qui ont commencé à se poser des questions sur les dangers d'un déficit démocratique dans l'UE. Pour savoir si l'Etat a, dans divers pays, mis les citoyens sous tutelle et les a dépossédés de leurs droits en vertu de la constitution, le mieux est de le vérifier dans les différents pays, dans les régions autonomes et dans les communes.

Aroldo Gamper, E-Berja